

Chapitre 9

La présentation et l'accompagnement

INFORMATIONS

Dans le support écrit présenté par les candidats lors de l'épreuve d'admission, la majorité des jurys demande la rédaction, la présentation, la soutenance d'un projet professionnel.

Les candidats qui sollicitent une prise en charge financière pour se former en Institut de formation des cadres de santé doivent présenter leur projet professionnel à leurs employeurs.

Donc : l'élaboration et la rédaction du projet professionnel seront présentées dans ce chapitre.

1. LES CARACTÉRISTIQUES

1.1 LES RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

Les candidats déclarés admissibles subissent l'épreuve d'admission à partir d'un dossier se composant :

- a) d'un curriculum vitae, précisant le déroulement de carrière, les formations et les diplômes.
- b) d'un support écrit présenté par le candidat :
 - de façon personnalisé ;
 - décrivant :
 - . son expérience et ses perspectives professionnelles, sa participation à des travaux, études, publications, groupes de réflexion, actions de formation et, éventuellement, les responsabilités exercées dans des organismes ou associations ;
 - . ses conceptions de la fonction de cadre et ses projets.
- c) et d'un exposé du contenu du dossier.

Cette épreuve est évaluée par trois membres du jury du concours désignés par le Président.

L'évaluation porte sur :

- l'examen du dossier ;
- un exposé oral de dix minutes au cours duquel le candidat présente son dossier ;
- un entretien de vingt minutes ;
- la soutenance orale.

1.2 L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA PRÉPARATION DE L'ÉPREUVE

Cet accompagnement vise à proposer au lecteur/candidat :

- une aide méthodologique ;
- une vérification des prérequis dont il devrait pouvoir faire preuve au moment où il fait une demande d'inscription aux épreuves d'entrée dans un IFCS ;
- des pistes d'enrichissement de son capital personnel de connaissances et de réflexion.

Informations

Tout ce qui est travaillé lors de la préparation de l'épreuve d'admissibilité est utile pour l'écriture, la présentation, la soutenance, de l'exposé d'admission et vice versa.

Recommandation

N'attendez pas d'avoir terminé la préparation de l'épreuve d'admissibilité pour commencer la préparation de l'épreuve d'admission ; Avant la rédaction définitive du dossier d'admission, un regroupement des données, leur analyse le choix de ce que vous mettrez en valeur... demandent beaucoup de temps.

Soyez également vigilant en ce qui concerne la présentation du projet professionnel que vous présenterez au jury du concours et celui que vous présenterez à l'équipe de direction de la structure dans laquelle vous exercez pour une éventuelle demande de prise en charge financière.

- Le jury recherche lors de votre épreuve d'admission vos capacités nécessaires pour que vous puissiez vous former efficacement dans un IFCS.
- L'équipe de direction de la structure dans laquelle vous exercez lors des entretiens avec vous recherche essentiellement, si « cela vaut le coup » de financer votre formation en IFCS. Quels sont les avantages pour l'établissement ? Est-ce un moyen utilisable dans l'accomplissement des missions du projet d'établissement ? Ce qui sous-entend que vous soyez au courant de la politique de cet établissement, des buts recherchés, des moyens disponibles...

Cet ouvrage vous propose un fil conducteur, parmi bien d'autres possibles, pour vous préparer. Il faut, dans un premier temps, regrouper les données pointées dans la demande officielle (texte officiel).

Puis, rechercher comment rédiger toutes ces données en faisant une présentation personnalisée.

2. LA PRÉPARATION DU SUPPORT ÉCRIT

Réflexion

Cette suggestion part du projet du candidat à devenir cadre de santé et lui propose de travailler un questionnement centré sur le souhait de devenir cadre de santé.

Exemples

Pourquoi envisagez-vous de vous former dans un institut de formation de cadre de santé ?

- Y pensez-vous depuis plusieurs années ?, c'est-à-dire ?
- Ou votre souhait est-il récent ?, c'est-à-dire ?

A) Depuis l'obtention de mon diplôme d'État infirmier, en 1990, j'ai exercé dans différents services du CHU de X ; ainsi j'ai acquis une expérience en médecine générale, en soins intensifs adultes, et suite à un congé parental de deux années, j'ai demandé et obtenu mon affectation dans un service de consultations en diabétologie.

Ma fonction d'infirmière me plaît toujours, mais en ayant observé les surveillantes, au cours de toutes ces années d'exercice auprès des patients, j'ai envie, à présent, de préparer le diplôme cadre de santé.

Ce qui m'intéresse dans ce projet, c'est la perspective d'avoir « plus de pouvoir » dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de projets de services. J'ai des idées que je souhaiterais « creuser » pour m'assurer de leur pertinence compte-tenu de toutes les réformes qui fleurissent.

Une expérience de formatrice dans un IFSI m'intéresserait également, mais dans quelques années seulement. De plus je redoute de devoir faire comme une de mes amies formatrices : avoir de nombreux travaux à corriger chez moi, alors que je tiens à privilégier un équilibre familial assez solide pour le moment.

B) Il n'y a pas encore si longtemps, dans le service de pédiatrie où j'exerce actuellement, le chef de service médical considérait que pour être « surveillante » il suffisait de préparer le diplôme de puéricultrice. Il affirmait : « cette formation, permet d'acquérir les dernières techniques », et c'est cela le plus important pour diriger un service. D'ailleurs, c'est tout de même moi qui décide de l'organisation du personnel et des priorités ! Qu'est-ce que c'est que ces histoires de management, nous ne sommes pas dans une entreprise ».

Je me suis donc retrouvée « surveillante faisant fonction » avec une insatisfaction qui est allée grandissante.

Ce chef de service est en retraite depuis un an et un plus jeune pédiatre est arrivé, qui lui me « pousse » très fort à me former vraiment dans un institut de formation des cadres de santé. Bien qu'en questionnement sur les changements qu'une formation apporterait dans ma vie, je me suis décidée à « faire le pas ». En effet je souhaite continuer à exercer en pédiatrie, mais je suis consciente de la nécessité de développer mes compétences actuelles.

- Souhaitez-vous vérifier si vos acquis sont en adéquation avec les exigences de la formation ?
- Ou avez-vous déjà le projet de vous inscrire au concours dès cette année ?

A) Bien sûr, je suis convaincue de la nécessité de vérifier si mes acquis sont en adéquation avec les exigences de la formation. Aussi, je prépare le concours d'entrée depuis plusieurs mois aidée par un organisme qui propose une préparation en ligne. J'ai également demandé à plusieurs IFCS de me communiquer leur projet pédagogique, malheureusement ma demande n'a pas été satisfaite ou alors les documents que j'ai reçus étaient peu explicites.

Alors, j'ai fait des recherches sur internet et certains sites m'ont donné la possibilité de progresser dans la préparation de mon projet.

Je me présente à plusieurs concours dès cette année ; ainsi je pourrais mieux me rendre compte des attentes des différents instituts.

B) Je tente le concours dès cette année, « ayant fait le tour de mes acquis ». J'ai aussi interviewé plusieurs anciennes étudiantes cadrées, mais cela ne m'a guère satisfaite, car je me suis rendue compte que les attentes étaient fort différentes d'une personne à une autre selon leur personnalité, leur trajectoire professionnelle. Aussi, j'ai poursuivi seule la recherche de réponses à mes questions.

- **Souhaitez-vous sortir de votre activité actuelle, et un temps de formation vous apparaît-il comme une opportunité intéressante ?**

Je me sens bien dans ma fonction actuelle, mais je me rends compte qu'il me faut développer mes compétences et que pour faire cela correctement, une mise à distance avec mes activités quotidiennes m'apparaît comme indispensable. D'autant plus qu'un temps de formation planifié, institutionnalisé, permet de se centrer sur la vérification et l'acquisition de nouvelles connaissances, de disposer de temps de réflexion à partager avec d'autres collègues ayant des vécus différents du mien.

Premières intentions de formation et pour cela

Commencer par rechercher, vous informer, vous appuyer sur l'idée que vous vous faites des connaissances et des capacités nécessaires au cadre de santé pour exercer avec compétence sa fonction/métier de cadre de santé.

Idée du « cadre de santé »

Vous avez forcément une idée du « cadre de santé ».

Il est intéressant que vous rédigiez cette idée que vous vous faites avant de commencer des recherches. Vous avez probablement déjà des idées, sur comment vous vous y prendriez ce que vous ne reproduiriez pas comme attitudes/comportements. Vous pourrez ainsi consulter cet écrit au fur et à mesure de votre progression en formation, et réajuster, rétablir, compléter cette première idée.

Recherche documentée

Partir de textes officiels, du contenu du programme des études préparant au diplôme cadre de santé est une excellente base pour approcher ce qui est attendu d'un cadre de santé. Vous pouvez faire une lecture approfondie du contenu, en ayant à votre disposition un ou plusieurs dictionnaires pour vous assurer du sens donné aux mots, ou constater que les définitions des dictionnaires ne vous éclairent pas forcément.

Lecture de rapports comme le rapport de la mission Cadres hospitaliers (124 pages). Présenté par Chantal de Singly, Directrice de l'institut du management de l'École des Hautes Études de Santé Publique (EHESP).

Dans ce rapport vous lirez des constats et analyses de la situation actuelle des cadres de santé hospitaliers et les perspectives dans les propositions avancées, comme la formation commune de tous les cadres hospitaliers.

En lisant les articles en lien avec les cadres de santé, très nombreux dans les revues professionnelles faciles à consulter dans les différentes bibliothèques des instituts de formation et même des services.

À noter : qu'il existe des revues spécifiques aux cadres de santé. En faisant des recherches sur internet, soit :

- en allant directement sur les sites connus ;
- en passant par des moteurs de recherche et en tapant « cadre de santé ».

De nombreuses possibilités de se documenter sur un sujet précis sont actuellement à votre disposition.

Conseils de l'auteur

Vous étudiez :

- les référentiels d'activités, de compétences professionnelles, de formation de votre métier actuel.

Identification des acquis

Dans l'annexe 6 - Notion de concept et concepts incontournables en pédagogie figurent les définitions de « Apports, acquis, prérequis ».

Vous avez à bien faire la différence entre tous les apports dont vous avez pu bénéficier au cours de votre trajectoire de formation, et ce « qu'il leur en reste », c'est-à-dire les acquis.

Souvent les professionnels sont trop restrictifs en ce qui concerne l'identification de leurs acquis. Le travail réalisé lors des bilans de compétences, et autres bilans assimilés, présente un avantage précieux, celui de guider les personnes à identifier ce que souvent elles ne jugent pas utile de signaler.

Exemples

Une infirmière ayant exercé le métier de restauratrice avant d'entreprendre des études d'infirmière ne pointera pas systématiquement les acquis liés à cette expérience, acquis fort utiles sur les goûts alimentaires, la nature des relations établies avec la clientèle, la gestion des commandes...

Un infirmier ayant exercé 10 ans comme professeur d'histoire dans un lycée, ne pensera pas à inscrire cette expérience comme acquis utilisable dans l'exercice cadre qui exige des compétences pédagogiques aussi bien avec le personnel qu'avec les élèves/étudiants en formation.

D'autres acquis se révèlent intéressants pour un futur cadre, citons par exemple :

- l'abord et la gestion de conflits qu'apprend un engagement de responsable syndical ;
- les difficultés du travail en groupe pour avoir participé à des travaux inscrits dans l'ancienne commission de soins infirmiers ;
- la gestion financière découverte en exerçant la fonction de trésorier dans une association de quartier ;
- la connaissance de populations en difficulté en ayant été plusieurs années bénévole « Au secours catholique » ; « Aux restos du cœur »... ;
- la connaissance d'adolescents et les difficultés de les encadrer pour assurer leur sécurité en faisant chaque année des camps d'ados en tant que directeur ;
- des causes de difficultés d'apprentissage en faisant du soutien scolaire dans des quartiers identifiés comme « difficiles » ;